

au Congo le plus tôt possible et, sauf erreur, ils sont partis tôt ce matin du Caire pour se rendre à Léopoldville. Ils seront aux ordres du général Van Horne jusqu'à ce que d'autres dispositions soient prises. Des demandes semblables ont été faites à l'égard d'officiers danois, indiens et norvégiens de la force d'urgence des Nations Unies; et les gouvernements intéressés ont répondu favorablement à cette demande.

L'hon. Paul Martin (Essex-Est): Une question complémentaire, s'il vous plaît. Est-ce là toute la contribution canadienne pour le moment? Le premier ministre du Congo a annoncé hier aux Nations Unies qu'il a l'intention de visiter le Canada afin d'obtenir de l'aide technique, surtout parmi les gens d'expression française. Le ministre aurait-il des observations à faire à ce sujet?

L'hon. M. Green: De temps à autre, on a annoncé à la Chambre, monsieur l'Orateur, l'envoi de certains Canadiens au Congo, y compris des membres de la Force d'urgence des Nations Unies et des membres de l'ARC, de même que l'envoi de certains approvisionnements. Hier, j'ai dit que c'était possible que le Canada envoie d'autres hommes.

Pour ce qui est de la seconde partie de la question relative au premier ministre du Congo, nous n'avons encore reçu aucune annonce officielle de sa venue au Canada, ni de son intention d'y venir. Vu ce qu'ont publié les journaux cependant, j'ai chargé ce matin notre représentant permanent aux Nations Unies de communiquer avec le premier ministre afin de déterminer ses intentions.

L'hon. Lionel Chevrier (Laurier): Puis-je poser une question supplémentaire? Le gouvernement a-t-il décidé combien d'hommes de troupe et d'officiers seront envoyés au Congo en vue de remplir cette mission et, sur ce nombre, combien seront bilingues?

L'hon. M. Green: Non, monsieur l'Orateur. J'ai traité de cette question l'autre jour.

L'hon. M. Chevrier: Le ministre a répondu à une question posée par le chef de l'opposition, mais il n'a pas parlé du nombre de troupe que le gouvernement avait décidé d'y envoyer. Il a parlé d'une déclaration selon laquelle 800 hommes y seraient envoyés. Je lui demande maintenant si l'on a présentement décidé du nombre de soldats qu'on y enverra.

L'hon. M. Green: Non, je ne suis pas en mesure de fournir d'autres détails ce matin.

LE BÉTAIL

COMTÉ DE WELLINGTON—INTERPELLATION AU SUJET DU COMMENCEMENT DES ÉPREUVES DE LA BRUCELLOSE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. A. B. Hales (Wellington-Sud): Monsieur l'Orateur, je voudrais savoir du ministre de l'Agriculture quand commenceront les épreuves de dépistage de la brucellose dans le comté de Wellington, et à peu près combien de temps on mettra à faire ces épreuves. Le ministre formulera-t-il également quelques observations sur l'ensemble des progrès réalisés à l'égard du programme national d'épreuves régionales en vue de l'enrayement de la brucellose?

L'hon. D. S. Harkness (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, en ce qui concerne le comté de Wellington, une demande en vue de faire figurer ce comté dans la *Gazette du Canada* a été reçue du ministère de l'Agriculture de l'Ontario, le 15 janvier 1960. Le comté a été accepté en tant que zone d'épreuve, et la nouvelle en a été publiée par ordre ministériel dans la *Gazette du Canada*, le 10 février 1960.

Le ministère a pris des dispositions pour commencer les épreuves de dépistage de la brucellose à l'égard du bétail du comté de Wellington cet automne, au mois de septembre. On s'attend que les travaux seront achevés avant que le bétail soit mis en pâturage au printemps 1961.

En ce qui concerne l'application, à l'échelle nationale, du programme d'enrayement régional de la brucellose, 452 secteurs d'un bout à l'autre du Canada, comportant environ 6,401,000 têtes de bétails, ont été acceptés comme zones d'épreuve depuis le début de l'application du programme en 1957. Dans 180 des régions en cause, représentant 2,342,650 têtes de bétail, le travail est déjà achevé. Sur ces 180 régions où les épreuves sont terminées, 138 ont été certifiées exemptes de brucellose. Le travail d'épreuve est en voie dans 144 autres régions. Environ 3,720,000 animaux sont assujettis au programme d'enrayement régional de la brucellose. Ce chiffre représente 28 p. 100 de toute la population bovine.

L'INDUSTRIE

L'AUTOMOBILE—INTERPELLATION CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT D'UNE COMMISSION ROYALE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Hazen Argue (Assiniboia): Monsieur l'Orateur, en l'absence du premier ministre, et me rendant compte que le ministre du Travail est au courant de cette affaire, je désire lui demander si le gouvernement a pris une